Lettre du président adressée aux membres actifs de l'Association à l'occasion de l'appel à cotisation.

Le président

Paris, le mardi 27 mars 2012

Chers amis,

Comme chaque année nous vous sollicitons pour recouvrer votre cotisation à l'AFDC. Je crois qu'il est inutile de rappeler que cette cotisation est à la fois le témoignage de votre attachement à notre association et sa seule ressource.

Cette demande est aussi l'occasion de faire le point sur les activités de l'AFDC. Je ne me livrerai pas, cette année, à un rappel quasi exhaustif de nos actions et de nos projets, sauf à reprendre le courrier que je vous ai adressé à l'occasion du renouvellement du bureau et du président de l'association.

Dirigée, au quotidien, par un bureau très actif, et pour les décisions les plus importantes, par un Conseil d'administration partiellement renouvelé, dont je remercie les membres, notre Association se concentre sur trois objectifs.

Le premier concerne ce qui est sa raison d'être, c'est-à-dire l'activité scientifique. De ce point de vue nous maintenons nos efforts pour faire participer le plus directement possible les centres de recherche à nos travaux. La préparation, par des journées d'études décentralisées, de la journée d'études nationale qui se tiendra à Paris en décembre 2012 sur le thème de l'élection présidentielle en témoigne.

Le second concerne la présence de notre association dans la vie institutionnelle. Représentant très largement la doctrine constitutionnelle, notre association se doit d'être présente, par son expertise, auprès des acteurs institutionnels publics ou privés. De ce point de vue, le développement de la Question prioritaire de constitutionnalité élargit le champ de nos interlocuteurs (magistrats judiciaires, avocats, ...). Par ailleurs, le développement des questions constitutionnelles institutionnelles dans le Monde, exigera de nous de nouvelles actions, par exemple en collaboration avec le ministère des affaires étrangères, ou la création d'un réseau de constitutionnalistes des pays de la Méditerranée, mais la liste n'est pas exhaustive.

Le troisième objectif est interne. Il concerne la vie de l'Association et la participation de ses membres à ses activités. De ce point de vue, à des niveaux différents, mais dans une même logique, la création d'un Conseil scientifique et celle d'une Commission « jeunes chercheurs » répondent à cette logique. Il convient aussi, tout en préservant la cohérence de l'activité de l'Association et en respectant les exigences scientifiques qui s'imposent, de développer la coordination d'actions qui ne répondent pas nécessairement à l'initiative de ses dirigeants. Enfin, je pense, toujours dans le même souci d'associer plus étroitement ses membres à la vie de l'Association, qu'il conviendra de s'interroger, d'abord au sein du Conseil d'administration, puis en Assemblée générale, sur les rythmes du renouvellement de

ses dirigeants, en mettant l'accent sur ce rassemblement à la fois scientifiquement important, amicalement nécessaire et symboliquement fort qu'est le Congrès.

Vous remerciant très sincèrement pour votre participation financière à la vie de l'Association qui est, encore une fois, la preuve de l'attachement que vous lui portez, je vous prie de croire, Chers amis, en l'expression de mes sentiments fidèlement dévoués.

Bertrand MATHIEU